

Association pour le Don du Sang Bénévole de Charleville-Mézières et de ses Environs

SIÈGE SOCIAL : 1, rue Pablo Picasso – 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Site internet : www.dondesang-charleville08.com

Adresser la correspondance à :

Philippe RENAUDIN

Secrétaire

51, rue des Vaudois

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tel. 06/01/73/63/70

Mail : dondesangcm08@gmail.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU 21 FEVRIER 2026

PRESENTS: Jean-Marc CROUCHET, Sandrine DELAN, Martine et Vivien DOM, Danièle et Jean-Pierre JENNEPIN, Mireille LAMBLLOT, Séverine LIMOUSIN, Robert MAHY et Philippe RENAUDIN.

EXCUSES: Francis COLLIN et Jean-François GOSSET.

1) APPROBATION COMPTE-RENDU CA du 10 janvier 2026

Aucune remarque notée. Le compte-rendu du 10 janvier est adopté à l'unanimité

2) POINT SUR LES COLLECTES

✓ **Collectes effectuées :**

- **CHS Bélair:** 32 donateurs présentés 2 nouveaux soit 6 %
- **Campus:** 26 donateurs présentés 12 nouveaux soit 46 %. Suite au nombre de donateurs présentés inférieur à 30 depuis 2 collectes, il est décidé qu'à l'avenir, une seule collecte sera organisée sur l'ensemble de l'année scolaire.
- **CFAÏ :** 19 donateurs présentés 6 nouveaux soit 31.5%.
- **Commissariat :** 28 donateurs présentés 8 nouveaux soit 28.5 %.
- **INTELCIA :** 14 donateurs présentés 7 nouveaux soit 50%.
- **Flammes Carolo :** 32 donateurs présentés 1 nouveau soit 3 %. Collaboration très difficile avec l'association des flammes de cœur. Cette dernière a décidé de s'occuper seule de la communication lors d'un match. A l'avenir, nous remettons en cause notre participation.

✓ **Collectes à venir**

- **Le 4 mars :** Vrigne-aux-Bois de 15h30 à 19h30. Robert et Nicole GERARD
- **Le 6 mars :** Préfecture de 9h à 12h et de 13h à 16h : Mireille et Jean-Pierre
- **Le 16 mars :** Les Jardins d'Arcadie CM de 15h à 19h: Mireille, Vivian et Robert.
- **Le 23 mars :** Ecole HERMES (rue de l'artisanat, Val de Vence) CM de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 : Mireille (Matin), Jean Pierre (Après-midi) et Robert.

- Le 26 mars : API de 8h à 11h30 et de 12h30 à 17h : Mireille et Jean-Pierre
- Le 1^{er} avril : 3^{ème} Génie de 9h-12h et de 13h-16h : Jean-Pierre et Robert
- Le 7 mai : Cité Administrative de 9h-12h et de 13h30-16h. Robert et Vivian
- Le 21 mai : CPAM: 9h-13h : Vivian et Mireille
- Le 1^{er} juin : Mairie La Francheville de 15h à 19h : Martine et Séverine.
- Le 5 juin : URANO de 9h-17h30 : Séverine, Robert et Vivian
- Le 11 juin : Vivier-au-Court de 15h30-19h30 : Nicole GERARD et Robert
- Le 13 juin : Fête du don de sang de 10h30-18h30 avec collation améliorée
- Le 30 juin : Gendarmerie de 15h-19h : Jean-Pierre et Mireille
- Le 8 juillet : INTEL CIA de 9h-13h : Jean-Pierre et Vivian

3) ECHANGE AVEC L'EFS

Mme Catherine LELEU, responsable de la Maison du don a réuni 4 associations locales, Nouzonville, Poix-Terron (absent), Nouvion-sur-Meuse et Charleville-Mézières, afin de faire le point sur nos activités et nous donner les dernières recommandations de l'EFS. Cette réunion concernait essentiellement le don de plasma.

A) Le plasma

- ✓ Notre zone d'intervention étant proche de la Maison du Don, notre association est concernée.
- ✓ Le plasma est prélevé soit lors d'un don de sang total, 200ml, destiné aux transfusions soit lors d'un don spécifique de plasma, environ 900ml, destiné à la fabrication de médicament. C'est ce 2^{ème} point qui pose problème puisque, à l'heure actuelle, la France ne peut répondre qu'à 35% de la demande. Les 65% restant venant principalement des USA.
- ✓ Ces prélèvements, se font exclusivement en Maison du Don, il n'y aura pas de machines transportables, trop coûteuses et trop fragiles.
- ✓ Certaines ADSB, éloignées de Charleville, organisent des navettes de Transports de donneurs. La Maison du Don a la possibilité de prêter un véhicule conduit par un bénévole.
- ✓ NOUVEAUTE : 1) Un nouveau donneur a la possibilité d'effectuer ce prélèvement en lors d'un 1^{er} don
2) Le poids minimum pour ce don est abaissé à 50 kg contre 55kg auparavant.

B) Collation

Dans les Ardennes, la collation par sandwiches était le dernier rempart dans le Grand-Est. Suite à l'audit en 2025, lors de la collecte des Flammes Carolo, les inspecteurs ont pointé les difficultés à respecter la chaîne du froid. La glacière ne marquait pas la température. De ce fait, la collation s'effectue actuellement par l'intermédiaire de « box » sucré (1.20€), salé (2.20€) et végétarien (2.60€). Les collations améliorées sont acceptées. Dans l'ensemble, elles sont bien tolérées par les donneurs.

Si un donneur refuse de rester à la collation au minimum 10 minutes, il sera exclu du don à vie. **C'est au médecin de l'avertir et non au bénévole.**

L'obligation est de boire mais pas de manger.

C) Formation

Sur demande, une formation pour les bénévoles concernant des actions dans les écoles peut être organisée par la Maison du Don.

4) LA FÊTE DU DON

- ✓ Aura lieu le 13 juin 2026 en partenariat avec la nuit du handicap. Même organisation que 2025.
- ✓ Buvette : Elle aura un chapiteau personnel. **Jean-Marc** revient sur la nécessité

- d'installer une buvette. Il n'y a pas de bénéfices à faire. Mais comment s'en passer, elle reste malgré tout un endroit convivial. Enfin, l'inconnu est la météo.
- ✓ Collecte : entre 10h30 et 18h30.
 - ✓ Collation améliorée : Option prévue serait un bar à pâtes avec différentes sauces entre 11h et 14h, puis sucré l'après-midi. Eventuellement demander aux donateurs leur choix à l'entrée.
 - ✓ Animation : Une voiture tonneau derrière le carrousel.
 - ✓ Voir si la place Ducale peut être piétonnisée à partir de 10h.
 - ✓ Communication : Création de flyers spécifiques à la fête du don avec en plus petit la nuit du handicap. Début mars, intervention avec les jeunes du conseil municipal enfant.

5) POINT FINANCIER (voir annexe)

Année 2026, résultat négatif de 128.90€

Montant trésorerie : 8383.33€

6) POINTS ET QUESTIONS DIVERSES

Exposition voitures anciennes : Action en partenariat avec le Lion's club Rimbaud en faveur du service pédiatrique de HG Manchester les 28 et 29 mars. Tenue d'un stand au parc des expositions de CM sur les 2 jours. **Jean-Pierre, Robert, Séverine et Philippe (si possibilité).**

Les date prévisionnelle :

- **CA le mardi 19 mai à partir de 17h 30.**

Fait à Charleville-Mézières le 28/02/2026

Le Secrétaire

Philippe RENAUDIN



Récapitulatif des décisions : Approbation du compte-rendu du CA du 10 janvier 2026.
Accepté à l'unanimité